

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13/2024

OBJET : PERSONNEL – CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE CNRACL AVEC LE CDG 26

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BARRE Sylvie, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice.

Absents : CHALAYE Franck, MINGORANCE Anita.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a signé avec le CDG 26 une convention pour la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL) pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Le CDG 26 propose de signer un avenant à cette convention pour la proroger jusqu'à la signature de la nouvelle convention partenariale entre la Caisse des Dépôts et le Centre de Gestion de la Drôme.

M. le Maire rappelle que ce service est facturé trimestriellement, selon les processus, nombre et type de missions effectués par le CDG 26.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention assistance retraite CNRACL proposé par le Centre de Gestion de la Drôme prorogeant la convention jusqu'à la signature de la nouvelle convention partenariale de la CNRACL.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veau nes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 026-200056547-20240408-DE_2024_13-DE

